

## **Deuxième journée : Sujet 3**

### ***Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?***

#### **Proposition :**

**Ouvrir sur le monde des métiers tout au long de la scolarité et orienter les jeunes en fonction de leurs aspirations.**

#### **Synthèse :**

Participaient au débat douze représentants du monde professionnel, un élu, une dizaine d'enseignants et de personnels administratifs, deux parents d'élèves.

Il apparaît d'entrée qu'il est nécessaire de travailler au niveau de l'orientation des jeunes. On pourrait poser comme postulat : **pas d'orientation subie**.

Ce qui se déclinerait de deux façons :

- ne pas diriger un jeune vers un métier qu'il n'a pas choisi sur la seule base de son échec au collège au niveau des matières « intellectuelles »
- accepter à l'inverse qu'un élève en situation de réussite au collège choisisse la voie professionnelle

Pour aboutir, il faut agir au niveau :

- de la formation des enseignants de collège, et notamment des professeurs principaux, qui doivent pouvoir appréhender le monde de l'entreprise ( par le biais de stages par exemple ), et mieux connaître la voie professionnelle ( lycées et CFA ).
- des représentations des parents. Il faut mettre en évidence toutes les perspectives de réussite, y compris sur le plan du développement personnel, qu'offre la voie professionnelle, toutes les richesses des métiers.

**Il est d'autre part indispensable que l'Ecole prenne en compte et valorise toutes les formes d'intelligence, à cet égard le collège unique semble un échec.**

L'Ecole doit se donner pour mission de développer constamment chez l'enfant les cinq sens, et un sixième que constituerait la curiosité.

L'ouverture sur le monde des métiers doit se faire dès le plus jeune âge. Il faut favoriser une approche de la matière, initier au geste par le biais de séquences de travaux manuels.

#### **Quelques autres pistes ...**

En amont l'Ecole doit permettre à tous d'accéder à la maîtrise de la lecture, de l'écriture, et du calcul.

La notion de formation tout au long de la vie doit s'appliquer aux enseignants de la voie professionnelle. Des retours réguliers en entreprise sont indispensables pour prendre en compte l'évolution des techniques.

L'importance du rôle de l'entreprise dans les apprentissages doit être réaffirmé. En corollaire la capacité des entreprises à accueillir des jeunes en formation doit être établie.

La durée de formation doit être modulée en fonction de la complexité du métier et des capacités du jeune à l'entrée en CAP ou BEP.